



N° affiliation FFTA : 2717071

Procès-Verbal de l' A.G.[n°08]

Sur convocation du Président J.L.RUAULT, les Membres LICENCIE(E)S FFTA, Membres ADHERENTS, Membres BIENFAITEURS et Autres ainsi que le Bureau constitué sortant se sont réunis en Salle de « La POWDRIERE », Cours VAUBAN, 17410 Saint-Martin de Ré, le vendredi 07 octobre 2016.

A 19h00 Contrôle des feuilles d'émargements, des pouvoirs ainsi que du répertoire des adresses-courriels et numérotations téléphoniques

A 19h15 après avoir constaté que le quorum statutaire était largement atteint (Rappel : 50% des effectifs votants ou représentés doivent être présents) : 27 votants/ 34 licences validées le jour de cette assemblée, J.L.RUAULT, Président sortant, remercia l'assistance par une courte allocution mettant en avant les efforts fournis par toutes & tous, Conseil d'Administration du Club inclus, qui lui furent d'un soutien sans faille tout au long des mois passés **[Réf .Annexe 1 jointe au présent]**.

Il porta à la connaissance de l'assemblée la **démission en cours d'année**, à leur demande, de Marie FOUCHER du poste de **Chargée d'Animation**, poste brillamment occupé par l'intéressée et de Odile MERCIER, **Bénévole consciencieuse** mais aussi du **retrait, ce jour, du poste de Secrétaire de Jean-Jacques GUTIERREZ** pour raisons personnelles.
Le Conseil d' Administration, ici, les remercie pour leurs multiples petits sacrifices consentis à ces postes.

Comme le prévoit les statuts (en son Art 14), J.L.RUAULT lu et commenta le **Procès-Verbal de l'exercice antérieur (A.G. N° 7)** qui fut porté aux voix et **voté à l'unanimité**. Par ailleurs il informa l'assistance qu'elle dispose du droit de regard, durant cette assemblée, sur les documents administratifs ainsi que comptables issus de la gestion 2015-2016.

J.L.RUAULT rappela que 34 licences étaient déjà validées FFTA et que notre nombre d'adhérents devrait, pour cette saison être quasi équivalent à une cinquantaine de licencié(e)s d'ici le début novembre 2016.

PASSAGE de PAROLE

Rapport Financier :

Présenté par Gaëlle RUAULT en charge de la Trésorerie **[Réf .Annexe 2 jointe au présent]**.

12 571 € de CHARGES

14 021 € de PRODUIT dont 1 600 € de Licences

Soit 1 400 € sur le Compte-Courant
et 1 900 € sur Livret (Somme réservée au renouvellement des « Pailles et Buttes et l'entretien du Pas de Tir mais aussi aux investissements* de début d'année)

*Investissements déjà actés par le Bureau sortant : A savoir, ROTOFIL, BRANCHES d'arcs de petites puissances, stock de LOTS de FLÉCHES, petits MATERIELS DIVERS propre aux arcs détenus par le club.

Rappel des investissements de la saison échue (2015-2016) à hauteur de 3 046,22 € (ne tenant pas compte de 200 € dus pour le méchoui du 14/07) et des rentrées financières liées à la participation du club à diverses manifestations Rhétoises et au stages d'initiations pour les vacanciers à hauteur de 3 165 € (ne tenant pas compte de 250 € à percevoir plus tard pour une animation : " Enterrement d'une vie de garçon ").

Budget Prévisionnel :[Réf .Annexe 3 jointe au présent]

Maillots du clubs : Aucun soucis comptable, les sponsors ont acté leurs promesses et chacun, individuellement, a réglé sa quote-part.

Acquisition collective de carquois : Léger déficit à hauteur de 15 € lié au fait d'une indécatesse après remise des carquois avant paiement. **Sur proposition de la Trésorière, l'A.G. se prononce pour un paiement à la commande et acte ce déficit à la rubrique « matériel consommable ».**

INTERRUPTION de SEANCE LIEE à UNE PANNE DE COURANT(...) sur 15 minutes.

Chèques-Coupons Sport[Réf .Annexe 4 jointe au présent]:

Sur proposition de la Trésorière, présentation effectuée par Nadine HUET, Trésorière Adjointe sortante:

L'**Agence Nationale des Chèques-Coupons Sport** permet aux associations qui y adhèrent (Convention gratuite) de pouvoir être rémunérées contre coupons pré-remplis remis par les bénéficiaires.

L'ANCV ne prend que 1% par bénéficiaire de la prestation sportive pour sa propre gestion, elle inscrit l'association partenaire dans son guide lui assurant ainsi une publicité.

Trois clubs sportifs de Saint-Martin de Ré y figurent déjà. Sur une proposition globale de l' A.G., la proposition d'**adhésion** du club est **votée par 26 voix POUR & 1 abstention.**

Cotisations 2016-17 : Malgré une légère incertitude sur la part liée à la nouvelle Ligue (Attente de la décision tarifaire prise en Assemblée Générale de Ligue prévue fin octobre 2016), le Bureau sortant, faisant preuve d'optimisme, a voté la non augmentation de la cotisation due au titre de la saison 2016-17.

Quitus a été donné à Mme Gaëlle RUAULT , Trésorière sortante, pour l'ensemble sa gestion financière et son Rapport Financier est voté à l'unanimité par les membres votants de cette Assemblée.

PASSAGE de PAROLE

Rapport Moral :

Présenté par Jean-Louis RUAULT, Président sortant.

Modifications des horaires de tirs en salle : Pour assurer une meilleure progression des archers et pour garantir la présence quasi constante d'un encadrement de nouveaux horaires salle ont été mis en place dès la rentrée de septembre, à savoir :

Le lundi de 17 heures à 19 heures 15 pour les jeunes et débutants.

De 17H à 17H30 arrivée, montage des arcs, échauffements dans le vestiaire.

Dès 17H30 début des cours et des tir.

De 19H00 à 19H15 démontage des arcs, étirements dans le vestiaire.

Le mardi de 18 heures à 20 heures 15 cours adultes et jeunes tireurs confirmés.

De 18H à 18H30 arrivée, montage des arcs, échauffements dans le vestiaire;

Dès 18H30 début des cours et des tir.

De 20H00 à 20H15 démontage des arcs, étirements dans le vestiaire.

Le jeudi de 20H30 à 22H45 cours compétiteurs.

De 20H30 à 21H00 montage des arcs et échauffements dans le vestiaire.

Dès 21H00 début des cours de tir.

De 22H30 à 22H45 démontage des arcs, étirements chez soi.

Le samedi de 9 H 30 à 12 H 00 ouvert à tous

De 9H30 à 10H arrivée, montage des arcs, échauffement.

Dès 10H début des cours et des tirs.

De 11H30 à 12H00 démontage des arcs, étirements dans le vestiaire.

Animations de l'année2015/2016 :

Journée-Fête des associations du 13/09/2015 à la Couarde/Mer

Assemblée Générale des Archers de Ré (A.G.n°7) du 06/10/2015

à Saint-Martin de Ré (SMR)

Buvette vide grenier à SMR du 25/10/2015

Concours salle des 7 et 8 novembre 2015

Galette des rois les 8 ou 15/01/2016

Clôture salle du 10/04/2016

Changement Pailles et inversion par déplacement des buttes de tir extérieur

Buvette vide grenier à SMR du 14/05/2016

Défi Vauban du 29/05/2016 (Manifestation annulée car participation au Ré Tour Handisport)

Fête de Loix en Ré du 08/07/2016

Fête du club du 14/07/2016 Méchoui

Animation pour l'association " le Bois Jeunesse »

Animation pour l'association qui gère " les 15 kms de SMR » du 16/07/2016

Animation pour la Halte Garderie de SMR

Animation pour l'association " les Foulées Rhétaises " au Bois-Plage en Ré

Animation et Cours d'initiations des mardis et jeudi en Juillet – Août 2016

Animations de l'année2016/2017 :

Réinstallation ergonomique du local de la salle JP GAILLARD du 02/09/2016 à SMR

Journée-Fête des associations du 11/09/2016 à SMR

"Enterrement d'une vie de garçon " du 24/09/2016 à SMR

Assemblée Générale des Archers de Ré (A.G.n°8) du 07/10/2016 à Saint-Martin de Ré (SMR)

Concours salle des 05 et 06 novembre 2016 à SMR. Le Club prévoit le passage de flèches pour nos participants et un hébergement sur l'île de ré réservé(une nuit) ainsi qu' un repas pris en charge pour les inscrits.

Galette des rois le 06/01/2017 au Club House à SMR

Clôture salle du 26/03/2017 (Jeux d'arcs) à SMR

Buvette vide grenier de Printemps du 25/05/2017 à SMR

Concours Extérieur, identique aux années précédentes (Date non communiquée) à SMR

Défi Vauban ? (Date non communiquée) à SMR

Fête de Loix en Ré : **Qui sera IMPERATIVEMENT SOUMISE à RETRIBUTION**

Fête du club le 14/07/2017 (Méchoui ou Rôti*) * Prendre contact avant début décembre 2016 pour du cerf ou du sanglier avec Eric MAURICE

Animation pour l'association " le Bois Jeunesse »

Animation pour l'association qui gère " les 15 kms de SMR » le 15/07/2017

Animation pour la Halte Garderie de SMR

Animation pour l'association " les Foulées Rhétaises " le 30/07/2017 au Bois-Plage en Ré

Animation et Cours d'initiations des mardis et jeudi en Juillet et/ou Août 2017

Quitus a été donné à Mr Jean-Louis RUAULT , Président sortant, pour l'ensemble sa gestion morale du Club et son Rapport Moral est voté par 26 voix POUR et 1 abstention par les membres votants au nombre de 27 de cette Assemblée.

Evocation-lecture des courriers et réunions effectives d'avec nos contacts :

- **Maire de SMR**, Mr Patrice DECHELETTE et Mr LEBARON pour la Convention du Pas de Tir du "Vert Clos " **CONVENTION ACTEE** par Mr le Maire (Présentation de la maquette d'information à afficher).
- **CDC**, Mr Lionel QUILLET, pour des passages gracieux du Pont de Ré, 3 courriers dont 1 en Recommandé avec A.R. **SANS REPONSE du Président de la CDC.**
- **Le Déménagement du Pas vers "La Cible » reste en attente de la sécurisation de l'aire de lagunage** au pied de la Citadelle par la SAUR mais elle-même sous l'emprise des Bâtiments de France(BdF). SAUR d'accord / Ministère de la Justice pas opposé / Mairie favorable...Reste la sécurisation du site qui est re"taclée" par les BdF parce que non conforme à l'esprit Vauban.

Journée CONCOURS 3D : A l'initiative et sur proposition de Jacques PRAUD, archer licencié aux clubs "Arc Nature Saint Sauvant & Archers de Ré", de surcroît Entraîneur 2 en sommeil, il a été pris contact avec l'armée (Colonel CHAILLOU, commandant l'école de Gendarmerie de Rochefort/Mer) pour solliciter de **l'usage ponctuel du site de KAROLA** (Derrière la déchetterie d' Ars en Ré) **afin d'organiser un concours "3 D"**. Dossier fut transmis à Mr BARTHES qui informa que le site est soumis à une inspection liée à dépollution (Nettoyage du site de tous résidus de "guerre ") qui doit être en cours. Si J.PRAUD sert d'Agent de Liaison Club/Armée, le Président élu pourra lui servir d'Agent Intermédiaire Club/Armée et Instances Supérieures. **Ce dossier devra être suivi par le nouveau Conseil.**

Formation à l'Arbitrage : L'Assemblée est informée

- que Cyril DOFFIN est en attente de passage d'une dernière option pour qu'il puisse obtenir du Conseil National d'Arbitrage, sur proposition du Président de la Commission Régionale d'Arbitrage, autorisation à arbitrage ;
- que Rémi FAUPIN, lui, débute sa formation.
- que le Club disposera en mai 2017, si leur retour de La REUNION se confirme, de Dominique et LAURENCE, Arbitres actifs.

Par voie de conséquence **le Club pourrait disposer de 4 arbitres courant 2018.** En l'état **Quentin PAPET de Niort est, encore cette saison, sollicité.**

Entraîneurs et Aide - Entraîneurs : Pour anticiper sur les aléas de la vie mais aussi et surtout prévoir le "devenir" du club, le Président sortant fait un **appel à candidatures pour les formations d'entraîneurs et aide - entraîneurs**.

Prise de parole momentanée, à la demande du Président sortant, de Gaëlle RUAULT en sa qualité d'entraîneur 2 pour présentation des enjeux qu'elle doit se fixer pour encore mieux stimuler les adultes dans leurs efforts tant techniques que physique. Elle reconnaît une progression remarquable et doit déjà assurer un visionnage par caméra pour mieux détecter les imperfections des compétiteurs. Gaëlle remercie vivement ceux-ci pour leur engagement à minima hebdomadaire.

En ce qui concerne les "jeunes", Gaëlle rappelle l'esprit du passage de flèches voulu en compétition. Elle informe que Jacques PRAUD travaille à une initiation au "Parcours Nature » à SAINT SAUVANT, ce en fonction du niveau des archers.

Label : Le **dossier de reconduction LABEL doit être instruit, cette année**, par le futur Conseil d'Administration du Club.

Maillot : Le Président informe que le Club peut réinvestir à hauteur de 30 maillots. **Ce dossier "Maillots" est laissé à la gestion du futur Bureau** issu du nouveau C.A.

Logo & "flyer": Jean-Louis RUAULT, fait état que le logo bleu de l'association des "Archers de Ré" ne correspond plus par sa couleur et son lettrage aux couleurs choisies pour le maillot du club.

Sur sa proposition et l'étude faite par le C.A. sortant, la circulation de papiers à entête, l'un orange, l'autre orange-noire fut faite.

Après débat par l'Assemblée, il est retenue la couleur orange-noire, ainsi que le lettrage imprimé sur les maillots à condition celui-ci soit légèrement rabaisé.

Par vote la couleur orange-noire et les modifications de lettrage (en caractéristique et hauteur) **furent adoptées par 11 voix POUR, à usage de logo & flyer**, contre 4 voix pour la couleur orangé simple.

Usage du Pas de Tir Extérieur par des archers-visiteurs : Pour de multiples raisons, l'**Assemblée Générale décide et vote à l'unanimité la mise en place d'une taxe obligatoire pour l'usage du Pas de Tir par les archers-visiteurs** . Elle charge le futur Conseil d'Administration et son Bureau d'en débattre, de mettre au vote la ou les propositions et lui délègue l'application de la perception.

Élection du Conseil d'Administration : Sur requête du Président sortant, le chapitre des questions diverses ne relevant aucune interrogation sujette à débat, il fut proposé l'élection du nouveau C.A.

(C.A.précédent démissionnaire de fait, en application des statuts, au regard des années à olympiade)

Se présentent au suffrage de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Mesdames, Messieurs

BETTIO **Pascal**

BUHRENDT **Yann**

DOFFIN **Cyril**

FAUPIN **Rémi**

HUET **Nadine**

JALLAIS **David**

LAMOUSSE **Geoffrey**

PORNON **Nathalie**

RUAULT **Gaëlle**

RUAULT **Jean-louis**

A l'unanimité(27Voix/27),
l'Assemblée a voté et reconnu que l'ensemble des noms cités précédemment, constitué à ce jour,
le CONSEIL d'ADMINISTRATION de l'association(Club) des "Archers de Ré ".

A 21h45, l'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée. Le Président sortant remercia l'assistance et convia celle-ci à une collation festive autour du verre de l'amitié.

**REUNION PLEINIÈRE du CONSEIL d'ADMINISTRATION
pour nomination du Bureau.**

Ce jour, vendredi 07 octobre 2016, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, se sont réunis les membres élus du Conseil d'Administration en vue de débattre et élire en leur sein, s'il y a lieu, les membres du nouveau Bureau.

Il ressort de ce conseil, la **composition du Bureau** suivant :

PRESIDENT, Monsieur Jean-Louis RUAULT
Vice PRESIDENT, Monsieur Geoffrey LAMOUSSE
TRESORIERE, Madame Gaëlle RUAULT
TRESORIERE Adjointe, Madame Nathalie PORNON
SECRETARE, Monsieur Rémi FAUPIN
SECRETARE Adjoint, Monsieur Pascal BETTIO
Chargées d'ANIMATIONS, Madame Nadine HUET & Madame Nathalie PORNON
Chargé d'INFORMATIQUE, Monsieur Cyril DOFFIN
Chargé des MATERIELS, Monsieur Yann BUHRENDT
Assesseur du Chargé des MATERIELS, Monsieur David JALLAIS

A 22h15, le Bureau étant constitué, la séance du Conseil d'Administration fut close. Il s'en suivit un fort moment de convivialité.

Le Secrétaire :
R.FAUPIN

Le Président :
J.L.RUAULT

La Trésorière :
G.RUAULT

LES ARCHERS DE RE 14 avenue de Philippsburg 17410 ST MARTIN DE RE
06.86.36.84.52 archersdere@free.fr www.archersdere.free.fr

N° affiliation FFTA : 2717071